# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## SC WORLD OPPORTUNITIES (R)

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**SC WORLD OPPORTUNITIES (Part R)**
( **ISIN :** FR0013344322 )
FCP géré par Sycomore Asset Management
**Nom de l'initiateur I** Sycomore Asset Management
**Site Internet I** www.sycomore-am.com
**Contact I** Appelez le +33 (0)1 44.40.16.00 pour de plus amples informations
**Autorité compétente I** L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Sycomore Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Sycomore Asset Management est agréée en France sous le n° GP01030 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Date de production du document d'informations clés : 15/07/2025.

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

SC World Opportunities (ci-après le "FCP" ou l'"OPC") est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), constitué sous la forme de Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

### Durée

L'OPC a été créé le 11 septembre 2018 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.Il peut faire l'objet d'une liquidation ou fusion anticipée sur décision de la société de gestion, sous réserve de l'information préalable des porteurs dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

### Objectifs

L'objectif du FCP est la réalisation d'une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice ESTER capitalisé augmentée de 3%, sur un horizon minimum de placement recommandé de cinq ans, par une allocation discrétionnaire de l'actif net entre plusieurs classes d'actifs.
Les deux principaux moteurs de performance attendus sont :
(1) Une stratégie « actions », exposant entre 25% et 75% de l'actif net aux actifs suivants :

- Actions de sociétés cotées sur les marchés internationaux, y compris des pays émergents, sélectionnées sans contraintes sectorielle ou de capitalisation;
- Parts ou actions d'OPC (dont les OPC indiciels cotés/ETF) offrant une exposition aux marchés d'actions internationaux, y compris émergents;
- Instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés et/ou de gré à gré permettant une exposition ou une couverture à différents secteurs, zones géographiques ou tailles de capitalisation.

(2) Une stratégie « rendement obligataire », exposant entre 0% et 75% de l'actif net aux actifs suivants :

- Obligations et autres titres de créances des marchés internationaux, y compris émergents, de toutes notations voire sans notation pour les émetteurs privés et de notation minimum B- ou équivalent pour les émetteurs publics, de tous secteurs ou indexées sur un indice d'inflation. Les obligations à haut rendement (« high yield ») représenteront au plus 50% de l'actif net.
- Parts ou actions d'OPC offrant une exposition aux obligations, simples ou convertibles de tous pays (y compris émergents), de toutes notations voire sans notation, de tous secteurs ou indexées sur un indice d'inflation. Les OPC offrant une exposition principale à des obligations à haut rendement (« high yield ») représenteront au plus 50% de l'actif net.
- Instruments dérivés à sous-jacents obligataires listés sur les marchés réglementés ou organisés français ou étrangers.

L'exposition aux actifs obligataires spéculatifs (high yield) peut atteindre 50% de l'actif net. Dans ce cadre, l'équipe de gestion met en oeuvre sa propre analyse crédit et ne recourt pas exclusivement aux agences de notation pour évaluer le risque crédit des émetteurs.
A ces deux stratégies principales s'ajoutent deux autres stratégies complémentaires :
(1) Une stratégie « diversification », exposant entre 0% et 40% de l'actif net à des OPC mettant en oeuvre des stratégies de performance absolue avec une faible corrélation aux indices de marché.
(2) Une stratégie « matières premières », exposant entre 0% et 10% de l'actif net à des OPC offrant une exposition à des indices de contrats à terme sur matières premières (« Trackers » ou « ETF » notamment).
Enfin, l'actif net peut être exposé entre 0% et 75% aux actifs monétaires suivants :

- OPC monétaires ;
- Instruments du marché monétaire à court terme d'émetteurs publics et privés.

Toutes classes d'actifs confondues, l'exposition aux marchés des pays émergents est limitée à 30% de l'actif net. L'exposition globale de l'actif net à des devises autres que l'euro pourra quant à elle atteindre 100% de l'actif net.
Dans le cadre du recourt à des OPC et hors stratégie « matières premières », le FCP investira systématiquement dans des OPC (i) promouvant des critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (« ESG ») et se plaçant sous le régime de l'article 8 du règlement SFDR, ou (ii) poursuivant un objectif d'investissement durable d'un point de vue social et/ou environnemental et se plaçant sous le régime de l'article 9 du règlement SFDR.
L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le FCP ne procure aucune exposition directe à des véhicules de titrisation et ne présente aucune possibilité de surexposition aux classes d'actifs sus mentionnées.
**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats I** Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées quotidiennement chez BNP Paribas SA pour les parts à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré au sein d'Euroclear, ou auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Electronique Partagé (DEEP) IZNES, à 12 heures et à cours inconnu, chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J), puis exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1. Les règlements afférents interviennent le deuxième jour ouvré suivant (J+2).
**Affectation des sommes distribuables I** Capitalisation

### Investisseurs de détail visés

Le FCP s'adresse à tous les souscripteurs, et notamment aux investisseurs disposant d'un horizon d'investissement minimum de cinq ans et qui recherchent une diversification de leurs investissements.
**Dépositaire I** BNP PARIBAS SA. Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : SYCOMORE AM - Service clients - 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque

*Risque le plus faible* *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez recevoir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur:

Risque de crédit I Du fait de la possibilité pour le FCP d'être exposé jusqu'à 75% à des instruments monétaires et/ou obligataires et/ou à des OPC monétaires. Il est possible que l'émetteur d'un titre de créance (Etat, société) ne soit plus à même de rembourser sa dette ou que sa notation soit dégradée et que cette situation entraîne une baisse de la valeur liquidative. Le risque est d'autant plus important sur les titres spéculatifs (« high yield »), qui peuvent représenter jusqu'à 50% de l'actif net.

Risque de liquidité I Du fait de la faible capitalisation de certaines entreprises dans lesquelles le FCP est susceptible d'investir. En nombre limité sur le marché, leur achat ou leur vente peuvent prendre jusqu'à plusieurs semaines. Ces actions peuvent également connaître des variations à la hausse ou à la baisse plus rapides et plus marquées que sur les grandes capitalisations, impactant d'autant la valeur liquidative du FCP.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2017 et septembre 2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre février 2019 et février 2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2021

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement (de la prime versée).

| **Période de détention recommandée : 5 ans**<br>**Exemple d'investissement : 10 000 €** | | | |
|---|---|---|---|
| **Scénarios :** | | 1 an | 5 ans |
| **Minimum** | **Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.** | | |
| **Tensions** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | **7 150 €** | **7 170 €** |
| | Rendement annuel moyen | -28,51 % | -6,44 % |
| **Défavorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | **8 380 €** | **8 680 €** |
| | Rendement annuel moyen | -16,22 % | -2,79 % |
| **Intermédiaire** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | **9 890 €** | **10 050 €** |
| | Rendement annuel moyen | -1,09 % | 0,10 % |
| **Favorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | **11 320 €** | **11 000 €** |
| | Rendement annuel moyen | 13,20 % | 1,92 % |

## Que se passe-t-il si Sycomore Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Cet OPC est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de Sycomore Asset Management, les actifs de l'OPC sont conservés par le dépositaire de ce dernier et ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 € sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---|---|---|
| **Coûts totaux** | 532 € | 1 647 € |
| **Incidence des coûts annuels (*)** | 5,40 % | 3,08 % |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,18 % avant déduction des coûts et de 0,10 % après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer 3,00 % du montant investi. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---|
| **Coûts d'entrée** | 3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | Jusqu'à 300 € |
| **Coûts de sortie** | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit. | 0 € |
| **Coûts récurrents prélevés chaque année** | | |
| **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** | 2,06% de la valeur de votre investissement par an.<br>Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 200 € |
| **Coûts de transaction** | 0,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 19 € |
| **Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions** | | |
| **Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement** | 20% TTC au-delà de l'indice €STR capitalisé + 3%, avec High Water Mark.<br>Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement.<br>L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 13 € |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je récupérer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée : 5 ans.**

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un mécanisme de plafonnement des rachats peut être mis en place par la société de gestion dans les conditions décrites dans le prospectus de l'OPC.
La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société SYCOMORE AM (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société SYCOMORE AM : veuillez contacter la société SYCOMORE AM, par courriel www.sycomore-am.com ou par courrier, de préférence avec A/R (Sycomore Asset Management – à l'attention de la direction risques et conformité – SYCOMORE AM - Service clients - 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.sycomore-am.com
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

## Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : https://fr.sycomore-am.com/fonds
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
Les informations relatives aux caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par cet OPC, qui relève de l'article 8 du règlement SFDR, figurent dans la documentation précontractuelle SFDR disponible suivant le lien suivant : https://fr.sycomore-am.com/fonds
Lorsque cet OPC est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas indiqués dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentés dans le document d'informations clés de ce contrat, obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance, conformément à son obligation légale.
Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur notre site internet ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de SYCOMORE AM et ne soit pas satisfait de la réponse de SYCOMORE AM et (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org